

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

**Inscrivez-vous dès maintenant
 à notre table ronde du 6 octobre (p. 17) :**

- **Bilinguisme**
- **Multiculturalité**
- **Médiation**

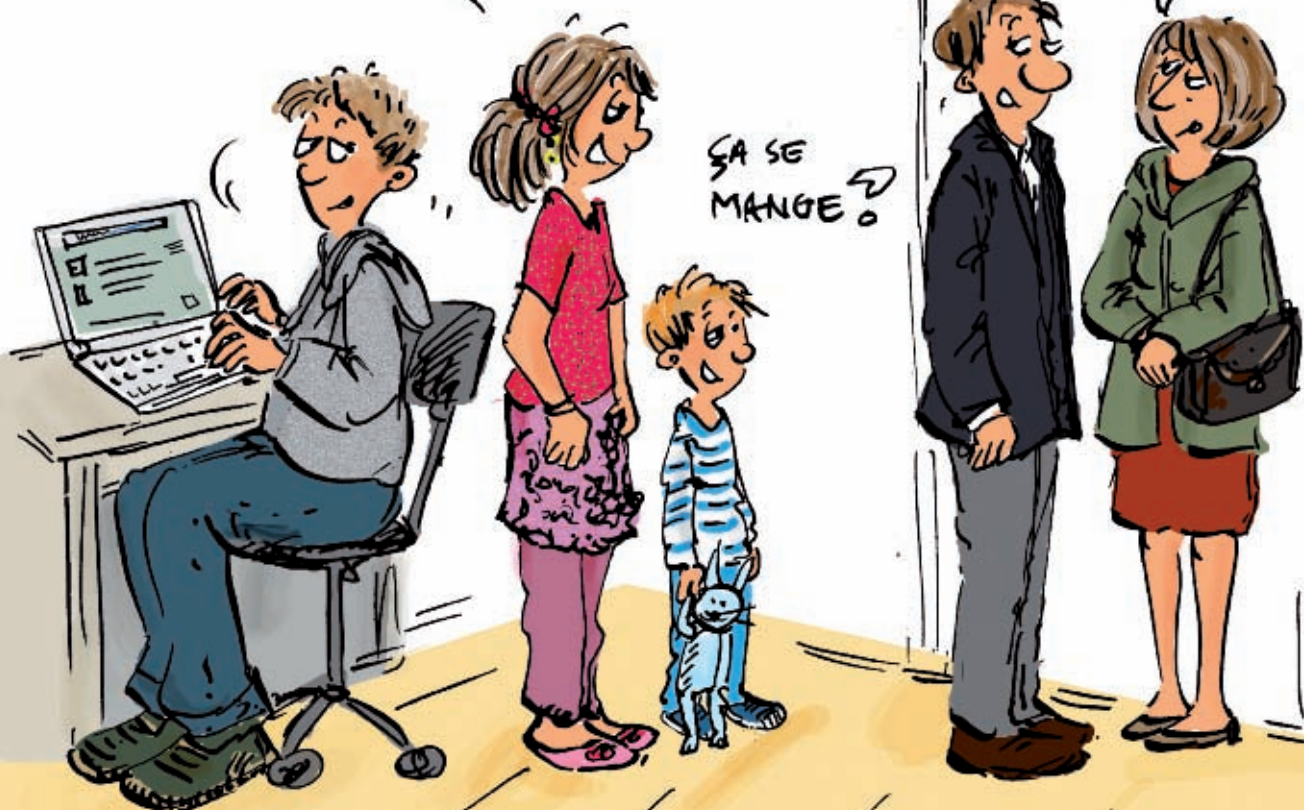
VOUS AVEZ À
 UNE TABLE
 RONDE ?!

AU RESTAURANT?

... ON VA SE
 NOURRIR D'IDÉES
 QUI VOUS CONCERNENT,
 SUR L'ÉCOLE !

LE BILINGUISTE
 LE MULTICULTUREL

ÇA SE
 MANGE ?



Anne-Catherine

Nouveau : concours jeux (p.23)



Editorial 3

Billet d'humeur

Le CEB dans la peau d'un enfant «dys» 4

Des réponses à vos questions

Bénévolat dans une AP et chômage : quelles conséquences ? 5

Côté cour

De l'air pour les neurones !!! 6

«Espace intergénérationnel, accompagnement et tutorat par les aînés»,
lauréat du prix Reine Paola 2011 7

AP mode d'emploi

Conseil de participation et AG des parents 8

Un échange linguistique à l'initiative des parents 9

Vie du mouvement

Echos du groupe politique 10-11

Le débat est ouvert

En tant que parent, comment aborder la question du tabac avec votre ado ? 12-13

La médiation par les pairs ou le conflit comme outil d'apprentissage 14-15

Notre représentation de l'islam : d'Aladin et la lampe merveilleuse
au 11 septembre 2001 16-17

Aperçu de l'immersion linguistique en Communauté française 18

La famille et l'école

«Faut-il avoir peur de la violence à l'école ?» :
échos de la conférence de Benoît Galand 19

Lu pour vous

« Vous n'êtes pas des élèves de merde ! » de P. Pirard 20

Eclater de lire 21

Lever de rideau 22

A vous de jouer ! 23



les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC
(Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique)

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique.
N° de compte : 210-0678220-48

Avec le soutien du Ministère de la Communauté française



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : P-P. Boulanger, V. Dautrebande, A. Floor, D. Houssonloge, B. Hubien, M. Lontie, B. Loriers, C. Sambon I. Spriet, G. Volders.

Illustrations: Charlotte Meert, Anne-Catherine Van Santen.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Editeur responsable : P-P. Boulanger

Le plus beau métier du monde

En tant que parent, nous pensons, pour la plupart, que s'occuper de nos enfants, les instruire, développer leurs compétences doit être le plus beau métier du monde. Et pourtant, deux enseignants sur cinq qui démarrent dans la profession abandonneront dans les cinq premières années. Comment expliquer cela ? Et surtout comment y remédier ? C'est ce à quoi nous avons réfléchi lors de nos réunions de groupe politique afin de formuler des propositions pour faciliter le parcours de l'enseignant à tous les stades de son métier (étudiant, jeune, expérimenté, en fin de carrière). Nous suggérons entre autres que les nouveaux enseignants bénéficient d'un accompagnement par un enseignant plus expérimenté, que les enseignants aient pratiquement la possibilité de se former en cours de carrière (voir pages 10 et 11). Signalons également que des négociations sont en cours entre les syndicats et le gouvernement à propos de leurs conditions de travail. Enfin, les directeurs de nos écoles sont toujours de plus en plus surchargés de travail administratif, les distrayant de leurs missions principales et essentielles : œuvrer à la réalisation du projet pédagogique de l'école, encadrer les enseignants et favoriser le dialogue famille – école.

Nous ne détenons pas la solution miracle. Mais nous désirons que tout soit mis en œuvre pour améliorer la vie des enseignants actuels, des directeurs et pour rendre plus attractive cette belle carrière. Il y va de l'avenir de nos enfants, mais aussi de la qualité de vie des acteurs de l'enseignement.

A côté de cela, je vous souhaite une excellente année pleine de rencontres enrichissantes, de discussions ouvertes avec les acteurs de vos écoles qui permettront de les faire progresser plus avant encore. Dans cet objectif d'échanges, nous vous invitons à participer à notre table ronde du jeudi 6 octobre pour lancer le débat au sein de votre école (vous trouverez tous les renseignements en page 17).

EDITORIAL

Pierre-Paul
BOULANGER
Président



© Bénédicte Loriers

L'UFAPEC y sera !!!!

Rejoignez-nous au Salon de l'Education et du Livre Jeunesse à Namur

Du mercredi 19 au dimanche 23 octobre 2011

Soit sur notre stand soit en assistant à une de nos conférences :

Le **jeudi 20** avec **Benoît Galand** (chercheur à l'Unité de Psychologie et du Développement de l'UCL):
sanction et punition réparatrice à l'école comme outil de construction de l'estime de soi.

Le **jeudi 20** avec **Bénédicte Loriers** et **Anne Floor** (permanentes UFAPEC) : **la médiation et la coopération par les pairs.**

Le **samedi 22** avec **Média Animation** (centre de ressources en éducation aux médias et multimédias) :
Comment gérer Internet à la maison ?

Des entrées gratuites seront envoyées aux affiliés UFAPEC jusqu'à épuisement du stock. Afin de satisfaire un maximum de personnes, nous limitons le nombre à 4 entrées par famille. Il vous suffit d'envoyer un mail avec vos coordonnées à violaine.dautrebande@ufapec.be ou de téléphoner au 010/420050.



Affiliez-vous GRATUITEMENT à notre mouvement!

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site www.ufapec.be. Vous serez alors **informés et représentés!**

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be.

Comment obtenir cette revue ?

Pour obtenir la revue trimestrielle «**Les parents et l'école**» pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de **5 €** au numéro de compte suivant : **210-0678220-48** en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. Si cela ne l'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement !!!



© Charlotte Meert

Le CEB dans la peau d'un enfant « dys »

Nous avons présenté dans « Les parents et l'école » de décembre 2010¹ les modalités de passation du CEB pour les enfants qui présentent des troubles de l'apprentissage². Le CEB leur est présenté sous une autre forme, adapté à leurs difficultés spécifiques afin qu'ils puissent passer cette évaluation externe avec les mêmes aménagements que ceux qui sont mis en place pendant l'année scolaire au cours de leurs apprentissages (exemple : temps supplémentaire lors des tests, utilisation de caches, de marqueurs de couleur, mise en page différente des tests ...). En effet, si l'enfant a bénéficié pendant l'année d'aides spécifiques, il est normal de ne pas l'en priver en situation d'évaluations, souvent accompagnées de stress.

L'idée est donc de mettre l'enfant dans les meilleures conditions afin de réduire la disproportion entre la performance scolaire et les compétences réelles. Une nouvelle circulaire précisant plus concrètement les modalités d'aménagement du CEB a été envoyée en 2011 dans les écoles afin d'alléger leur travail, notamment en précisant quels sont les aménagements acceptés d'office. C'est déjà la deuxième année que le CEB bénéficie de ces modalités et nous avons jugé utile et instructif d'interroger des enfants qui ont présenté leur examen de fin primaire dans ces conditions particulières.

¹ <http://www.ufapec.be/les-parents-et-l-ecole/p-e69.html>

² La dyslexie, la dyscalculie, la dysorthographe, la dysphasie, la dyspraxie, la dysgraphie ainsi que les troubles attentionnels (TDA/H), appelés aussi communément les « Dys », constituent des troubles spécifiques d'apprentissage.

De quels types d'aménagements as-tu bénéficié et penses-tu qu'ils t'ont aidé ?

Jérémy : On me lisait les consignes quand je le demandais, les questions et les consignes étaient au fluo, je pouvais arracher mes pages dans le portfolio pour les avoir face à face. Personne n'était assis à côté de moi. J'ai eu du temps supplémentaire pendant les pauses et pendant l'examen lui-même. Ces aménagements m'ont bien aidé. Je pense que j'aurais réussi sans cela mais avec moins de points.

Blandine : J'ai bénéficié de feuilles d'exercices plus grandes, les caractères étaient plus grands et le texte était sur une seule face. J'avais du temps en plus pendant les pauses et après le CEB. Je restais alors toute seule en classe. Le temps supplémentaire m'a aidée mais les feuilles de format différent et sur une seule face, c'était fort compliqué à manipuler. Parfois, le même exercice se trouvait éparpillé sur plusieurs feuilles alors que les autres avaient tout réuni sur une seule face.

Qu'ont dit les autres élèves du fait que tu avais un portfolio différent du leur ?

Jérémy : Un copain a un peu râlé car il pensait que mon portfolio était en couleur. Mais nous avons comparé avec le sien et il a pu constater que c'étaient les mêmes exercices. A part cela, je n'ai pas eu de remarques mais, en classe, les élèves savent tous ce que j'ai car comme j'ai plus de temps en classe, Monsieur a dû donner une explication à tout le monde. Il a même fait un dossier thématique sur la dyslexie, on a eu des pages à lire et un devoir à faire. On a aussi eu une discussion en classe et on a parlé des autres difficultés que l'on peut avoir.

Blandine : Ils ont découvert une fois que le CEB avait commencé que j'avais des feuilles différentes et certains ont pensé que j'avais des questions différentes. La professeur leur a dit que c'étaient les mêmes mais qu'elles étaient justes écrites en plus grand et sur un autre format de pages que pour eux. Nous n'avons pas parlé de mes difficultés d'apprentissage pendant l'année scolaire en classe.

Que trouves-tu bien dans ce CEB pour « dys » ?

Jérémy : Que c'est chouette d'avoir pu faire le CEB où tout était fait pour moi. D'habitude mes points c'est dans les soixante et pour le CEB j'ai eu 81 %. Cela m'a fait chaud au cœur.

Blandine : Avoir du temps supplémentaire, cela me rassurait.

Témoignages recueillis par Anne Floor

Parents d'enfants « dys », ceci vous concerne

Les troubles de l'apprentissage, on en parle de plus en plus. Tout le monde sait ce qu'ils sont mais peu mesurent les impacts de ces difficultés d'apprentissage sur le vécu scolaire des enfants. C'est la raison pour laquelle l'UFAPEC met sur pied **un groupe de réflexion sur ce sujet dès le mois d'octobre**. Si ce projet vous intéresse, si vous êtes parents d'enfants « dys », à haut potentiel ou TDA/H, votre avis nous intéresse. C'est en recueillant les vécus et les suggestions de chacun pour améliorer l'enseignement pour nos enfants que nous pourrions faire bouger les mentalités.

Pour tout renseignement, contactez Anne Floor au 010/42.00.50 ou anne.floor@ufapec.be.

Bénévolat dans une association de parents et chômage : quelles conséquences ?

Je suis active dans l'école de mes enfants, je viens souvent donner un coup de main pour les sorties organisées, pour raconter des histoires... et je suis au chômage. Qu'est-ce que mon implication bénévole dans l'école de mes enfants peut avoir comme impact sur mon statut de demandeur d'emploi ou de chômeur ?

Que dit la loi à ce sujet ?

Le volontariat est toute activité qui :

- est exercée sans rétribution ni obligation ;
- est exercée au profit d'une ou de plusieurs personnes autres que celle qui exerce l'activité, d'un groupe ou d'une organisation ou encore de la collectivité dans son ensemble ;
- est organisée par une organisation autre que le cadre familial ou privé de celui qui exerce l'activité ;
- n'est pas exercée par la même personne et pour la même organisation dans le cadre d'un contrat de travail (salarié), d'un contrat de services (indépendant) ou d'une désignation statutaire (fonctionnaire – le terme « statutaire » ici ne renvoie pas à une fonction de président, trésorier, etc.).

Les parents qui s'investissent au sein de structures bénévoles dans l'école de leurs enfants sont donc bien des volontaires au sens de la loi et doivent dès lors faire attention à certaines obligations ou restrictions.

Cas particuliers des chômeurs et prépensionnés

Une personne au chômage ou prépensionnée doit faire une déclaration préalable, via le formulaire C45B, au directeur du bureau de chômage qui a deux semaines pour répondre. Si aucune réponse n'intervient passé ces deux semaines, cela revient à un accord. Si le refus intervient dans les 15 jours, il n'y a pas de sanction à l'égard du chômeur, le refus ne prenant effet que pour la période après laquelle il a été signifié. L'accord peut être à durée indéterminée ou déterminée. Des demandes globales peuvent être introduites par des associations via le formulaire C45F.

Même si le parent ne perçoit aucune indemnité, il est obligatoire d'effectuer ces démarches car l'ONEM évalue surtout la question de la disponibilité de la personne sur le marché de l'emploi qui pourrait être réduite par le fait d'activités bénévoles.

Anne Floor

¹ http://www.levolontariat.be/public/files/Loi_/Loi_relative_aux_droits_des_volontaires__2009.pdf

Salon du Livre de Jeunesse de Namur

Thème : "Héroïne-s"

19 → 23 oct. 2011
Namur Expo

Semaine : 9:00 → 18:00
Week-end : 10:00 → 18:00

Programme complet et pré-inscriptions : www.livrejeunesse.be

Journées des professionnels du livre et de l'enfance :
jeudi 20 et vendredi 21 octobre
Journée des futurs professionnels de l'éducation :
vendredi 21 octobre

De l'air pour les neurones !!!

Chacun a déjà pu faire l'expérience d'un coup de fatigue, d'une baisse de régime, après avoir passé un long moment dans une pièce mal aérée. Nous entendons parfois que les élèves baillent en classe. Est-ce toujours dû à un manque de sommeil ou à trop de télévision ? L'UFAPEC a approfondi le sujet afin d'attirer l'attention des parents et des enseignants sur l'importance d'une bonne aération des pièces de vie et des classes en particulier.



© Samuel Chauvaux

¹ Temps de réaction, notes obtenues, absentéisme ou performances mentales subjectives.

² http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/news/visiteur/displaynews.cfm?idnews=497&langue=FR

Nous passons près de 90% de notre temps dans les maisons, bureaux, commerces, où la qualité de l'air est moins bonne qu'à l'extérieur. Nos enfants sont près de 8 heures par jour dans les établissements scolaires. Ils y sont exposés à des polluants intérieurs pouvant avoir des effets négatifs sur la santé. Les enfants sont plus vulnérables que les adultes. Par ailleurs, indépendamment de l'effet sur la santé, la qualité de l'environnement scolaire influence les performances des élèves¹.

Dans ce contexte, la province de Luxembourg, en partenariat avec la Wallonie, a réalisé une étude sur la qualité de l'environnement intérieur dans les écoles fondamentales². Cette étude a débouché sur l'édition de pratiques simples pour avoir un air intérieur plus sain et une amélioration du bien-être tant des élèves que des enseignants. Nous en avons épinglé quelques-uns.

Renouveler l'air des locaux est indispensable pour éliminer les polluants, les odeurs et l'excès d'humidité. Dans une maison, il est recommandé d'ouvrir portes et fenêtres 5 à 15 minutes une à deux fois par jour. Dans les classes, l'idéal est de le faire toutes les 45 minutes pendant 5 minutes et au minimum d'aérer durant les récréations et aux interours.

Entretien correctement l'école. L'entretien est la meilleure méthode pour réduire l'exposition aux allergènes et aux agents infectieux. Quelques règles de base sont à appliquer telles que nettoyer les sanitaires et les sols à sec tous les jours, préférer des armoires fermées aux étagères, etc.

Éviter les allergènes. En pensant aux enfants sensibles et à ceux qui risquent de le devenir, on évitera les tapis, moquettes et tissus muraux dans les classes. Il est également déconseillé de garder des animaux dans l'école. Les allergènes peuvent être responsables de rhinite, conjonctivite, dermatite, eczéma atopique et asthme.

Bien choisir et utiliser le matériel scolaire. Chaque rentrée scolaire signifie achat de matériel de base tel que cahiers, bics, crayons ; l'attention des parents et des enseignants doit être attirée sur les crayons en bois naturel non teinté et non verni, des portemines rechargeables et solides, des feutres à base d'eau ou d'alcool et de colorants alimentaires, des peintures écologiques et colles à base d'eau, ...

Ce petit tour d'horizon nous montre qu'avec du bon sens et une certaine rigueur, nos enfants vivront dans un environnement plus sain pour lequel ils nous remercieront plus tard.

Violaine Dautrebande

Pour plus d'informations : http://www.province.luxembourg.be/servlet/Repository/T%C3%A9l%C3%A9chargez_les_recommandatio.PDF?IDR=9920



Nouveau : le répertoire d'activités d'AP !

Venez consulter à partir du 1^{er} octobre notre **répertoire d'activités d'associations de parents** sur le site UFAPEC !!! Une mine d'idées à réaliser dans votre école pour tisser des liens, améliorer le cadre de vie des enfants, informer les parents, participer au projet éducatif de votre école – pour le maternel ou le primaire aussi bien que pour le secondaire. Vous êtes invités à enrichir notre inventaire en envoyant à julie.feron@ufapec.be un compte-rendu de l'activité la plus originale organisée par votre AP. Vous pourrez même remporter un des jeux de société de notre rubrique « A vous de jouer » (plus de détails en p. 23).

« Espace intergénérationnel, accompagnement et tutorat par les aînés », lauréat du prix Reine Paola 2011

Les prix Reine Paola pour l'enseignement ont été remis le mercredi 1^{er} juin au Palais royal. Les deux thématiques retenues cette année se rapportaient aux « Sciences, Maths et Techno : une clé pour notre avenir » et au « soutien extra scolaire aux jeunes et à leur école ». Le coup de cœur UFAPEC s'est porté notamment sur l'équipe de soutien scolaire de l'UTAN (Université du Troisième Age de Namur). Nous avons rencontré Anne Borsu, responsable de l'espace intergénérationnel de l'UTAN.



© Charlotte Meert

AF : Comment est né le projet ?

AB : En 2006, l'UTAN s'installe dans les bâtiments de l'Institut Saint-Ursule à Namur. Cette école secondaire qui propose un enseignement général, technique et professionnel accueille un public très hétéroclite culturellement et socialement ; 30 % sont d'origine étrangère (turque, marocaine, africaine, pays de l'est,...). L'école sollicite tout d'abord les seniors bénévoles pour l'encadrement de l'étude, puis petit à petit le projet va évoluer vers la mise en place d'un véritable tutorat. Aujourd'hui ils sont douze à offrir quelques heures de leur temps pour épauler les élèves en situation critique au niveau scolaire. Cette équipe de tuteurs bénévoles est gérée de main de maître par Anne Royaux, responsable pédagogique du niveau secondaire à l'Institut Saint-Ursule. Ils interviennent dans les matières principales dont ils retravaillent essentiellement les bases. Certains élèves d'origine étrangère arrivent en cours d'année sans connaître un mot de français. D'autres élèves sont déjà passés par la remédiation et ont vraiment besoin d'une aide plus individualisée. Il s'agit vraiment d'un tutorat au cours duquel l'aîné encadre entre 1 à 3 jeunes au maximum.

AF : Qu'apprennent les jeunes de cet accompagnement très particulier ?

AB : L'accompagnement proposé par l'UTAN s'adresse au jeune dans sa globalité et prend vraiment en compte l'aspect affectif et émotionnel. Ce sont des adultes de bonne volonté qui posent un regard de confiance et plein d'empathie sur le jeune. Ils sont très indulgents vis-à-vis d'eux, leur expérience de la vie leur ayant enseigné une certaine sagesse par rapport

aux difficultés, deuils, déceptions de la vie. Ils ne sont jamais pressés, ni stressés. Ils cultivent le savoir de la lenteur. Ils sont à la fois protecteurs, bienfaiteurs et accompagnateurs.

La relation dépasse donc largement le pédagogique comme en témoigne un tuteur en math : « C'est par le suivi individuel, difficilement possible au sein du groupe classe, que des difficultés personnelles ou familiales peuvent se dire et être entendues. C'est par le biais des maths, affectivement neutres, que j'ai gagné la confiance du jeune et que j'ai pu jouer un rôle de « catalyseur » vers une plus grande maturité affective et vers la réussite. »

Les adultes et les jeunes vont ainsi se retrouver dans « les ateliers de lecture » où ils lisent à deux les livres de français « obligatoires ». Ils vont échanger sur ce qu'ils ont compris, perçu et aller au-delà d'une lecture scolaire contrainte.

AF : Et les aînés, que retirent-ils de ce tutorat ?

AB : Grâce à ces quelques heures de soutien scolaire, les aînés maintiennent en activité leurs compétences intellectuelles et endossent de « nouveaux rôles sociaux ». Loin d'être un problème, leur âge et leur parcours de vie incitent les jeunes parfois en perte de confiance à ne pas laisser tomber les bras. Compagnons dans la difficulté, ils donnent envie de grandir et d'apprendre la vie. Les jeunes reconnaissent que s'ils ont pu rebondir et surmonter leur échec, c'est grâce à ces adultes bienveillants et disponibles. Pour cette fin d'année scolaire 2011, 80 % des jeunes qui ont bénéficié de ce tutorat ont réussi !!!

Si vous souhaitez plus d'informations sur les activités de bénévolat de l'espace intergénérationnel de l'UTAN à Namur www.utan.be ou 081/40.01.81.



vous trouverez dans nos rubriques Lu pour vous et Eclater de lire des livres traitant du thème de cet article.

Témoignages recueillis par Anne Floor

7

Conseil de participation et AG des parents

Une date à ne pas manquer pour les parents d'élèves : le 1^{er} janvier 2012.

Les mandats des parents aux conseils de participation devront être renouvelés, l'occasion de rappeler quelques bases du fonctionnement du conseil de participation, et de l'assemblée générale des parents à lancer en ce début d'année scolaire.

¹ Décret du 21 juillet 1997, définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (articles 68 et 69).

² L'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement catholique (UFAPEC) pour l'enseignement libre subventionné de caractère confessionnel.

³ Art.3 §1 du décret du 30 avril 2009 portant sur les associations de parents d'élèves.

⁴ Art.3 §2 du même décret.

Instaurés par le décret¹ « missions de l'école » en 1997, les **Conseils de Participation** réunissent des représentants des **différents acteurs** de l'école : les enseignants, les parents, la direction, le pouvoir organisateur, le personnel ouvrier et administratif ainsi que des partenaires extérieurs (« la société civile »). **Obligatoire dans le secondaire**, la présence des élèves est possible dans le primaire et même le maternel.

Les **missions de base** du Conseil de Participation sont les suivantes :

- débattre du projet d'établissement;
- l'amender et le compléter, évaluer périodiquement sa mise en œuvre;
- proposer des adaptations;
- donner son avis sur le rapport d'activité annuel de l'école.

Le Conseil de Participation peut également, s'il le désire, prendre l'initiative d'aborder d'autres questions spécifiques à l'école et élaborer des **propositions** concrètes, par exemple dans des domaines comme la transition entre le primaire et le secondaire, l'organisation d'échanges linguistiques, l'amélioration du cadre scolaire.

Le Conseil de Participation est un organe **consultatif** : le pouvoir décisionnel est du ressort du pouvoir organisateur.

En ce qui concerne les **parents**, les mandats de leurs représentants doivent être renouvelés **tous les 2 ans**. Ces représentants sont élus par une Assemblée Générale des parents. Tous les parents doivent donc en être informés et tout parent peut être candidat. S'il existe dans l'école une association de parents membre d'une fédération reconnue, il lui revient de convoquer la réunion. En l'absence d'AP, l'école devra se charger des convocations.

Le mandat des parents au conseil de participation de votre école est à renouveler avant le 1^{er} janvier 2012.

AG des parents obligatoire avant le 1^{er} novembre

En l'absence d'initiative des parents d'un établissement scolaire, le chef d'établissement dans l'enseignement organisé par la Communauté française ou le pouvoir organisateur ou son délégué organise, avant le 1^{er} novembre, une première assemblée générale des parents³ en vue de la création de l'Association de Parents.

Ce décret de 2009 stipule encore que⁴ le chef d'établissement dans l'enseignement organisé par la Communauté française ou le pouvoir organisateur ou son délégué dans l'enseignement subventionné par la Communauté française, doit convoquer **une assemblée générale des parents** de l'établissement scolaire **au moins une fois** par an. Cette assemblée devra se tenir **avant le 1^{er} novembre**. Au cours de celle-ci, il évoquera plus particulièrement le rôle et le fonctionnement du Conseil de participation et le rôle d'une Association de Parents.

Conseil de participation, AG des parents et association de parents sont des institutions précieuses pour la vie de l'école : ils constituent des **espaces de démocratie** et de débat qui donnent aux acteurs de l'école le droit d'exprimer leur avis, de dialoguer, de formuler des propositions concrètes, dans le but d'améliorer la qualité de vie et d'apprentissage de tous les enfants dans l'école.

N'hésitez pas à contacter les animateurs UFAPEC : ils sont à votre disposition pour répondre à vos demandes pour relancer le partenariat école-familles en ce début d'année 2011-2012.

Bénédicte Loriers



Contact animateurs
UFAPEC : 010/42.00.50
ou info@ufapec.be

Un échange linguistique à l'initiative des parents

Paul Van Houtte est un gantois francophone polyglotte. Son épouse est espagnole. Ses trois filles fréquentent le collège Saint-Bavon de Gand. Convaincu de la richesse d'un échange entre écoles de langues et de communautés différentes, il suggère à différentes associations de parents d'écoles situées à Bruxelles de mettre en place un programme d'échanges linguistiques. Et son appel ne reste pas lettre morte. Séduits par l'idée, les membres de l'AP du Collège Saint-Hubert de Watermael-Boisfort interpellent la direction, laquelle donne rapidement son feu vert. Un projet concret est ensuite soumis au conseil de participation des deux écoles, lesquels se rejoignent sur les modalités pratiques de l'échange : une poignée d'élèves iront suivre les cours dans l'école partenaire pour une durée de trois semaines au début du deuxième trimestre.

Après s'être informés auprès des organismes compétents, les membres des deux AP ont rédigé des « contrats d'échange » que les élèves, les parents et les familles d'accueil ont dû ensuite accepter et signer. 10 mois ont été nécessaires pour que tout soit fin prêt ; la difficulté majeure fut le manque de familles d'accueil disponibles du côté néerlandophone. Des solutions alternatives ont été envisagées et les sept candidats au départ de Watermael, cinq garçons et deux filles, ont finalement pu être tous logés... malheureusement dans des familles francophones pour la plupart ou dans l'internat de l'école (pour un élève). Quatre élèves (filles) de Saint-Bavon ont fait le trajet dans l'autre sens, pour leur plus grand bonheur¹ :

C'était une expérience fantastique !

Laurence

Mais on était très bien accueilli par l'école. Même le directeur est venu nous chercher pour nous dire bienvenue.

Freya

Et du côté des élèves du collège Saint-Hubert, que dit-on ?

L'ambiance était « super chouette méga »², il en résulte plein de contacts encore actifs, ce qui permet de continuer à pratiquer la langue..... mais l'accent des écolières n'a rien à voir avec ce que l'on nous apprend à l'école !

Alexia

Si ce projet-pilote se refait l'année prochaine, ce que j'espère profondément, j'encourage un maximum de personnes à y participer, même si le rattrapage scolaire demande un effort.

Julien

Et les familles, qu'en ont-elles pensé ?

Nous sommes allés chercher Eliott le samedi 5 février à Gand, puisqu'il a voulu profiter d'une dernière soirée à Gand entre jeunes. Une semaine de plus ne lui aurait pas déplu ! Les jeunes en reviennent grandis. Nous ne pouvons que recommander cette expérience très positive et bien organisée par le comité des parents.

Maman d'Eliott

Ce fut une expérience enrichissante pour toute la famille : l'ouverture à une autre culture, à d'autres habitudes de vie et le partage de notre « patrimoine » bruxellois ! (o.a. onze mannekenpis natuurlijk !). Les 3 semaines sont très vite passées mais ont permis à Laura de perfectionner son français. Quand ses parents sont venus la chercher le dernier vendredi, elle ne savait plus dans quelle langue leur parler, le français revenait chaque fois en premier ! Merci aux organisateurs de nous avoir donné ce beau moment d'échange. Un bel exemple pour nos politiciens (tussen ons gezegd !).

Maman d'Eliott

¹ Les messages des adolescents sont reproduits ici tels quels afin que ceux-ci conservent toute leur authenticité.

Les Samedis Malins

Formation « Méthode & Organisation »

Pour les élèves du secondaire, un samedi matin, de 9h à 12h30

Contenu : Méthode de travail, connaissance de soi, gestion du temps

Votre contribution libre sur le compte 363-0023224-81 de l'asbl SOS-ECHEC EtudiantEfficace avec le nom, le prénom de l'enfant et la date choisie

Mails et inscriptions : info@etudiantefficace.eu

Dates 2011-2012 : choisissez un lieu et une date parmi

Bruxelles	-	8/10	14/1	18/2	31/3
Charleroi	-	15/10	21/1	3/3	
Liège	17/9	22/10	28/1	10/3	
Mons	24/9	29/10	4/2	17/3	
Namur	1/10	12/11	11/2	24/3	

Aussi chez vous, et avec des entretiens ou par échange de mails
Et dans l'école de votre enfant !

Consultez notre site www.etudiantefficace.eu

Pour en savoir plus sur le sujet, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 15.11 / Les voyages forment la jeunesse. Les programmes d'échanges interculturels et linguistiques.

Echos du groupe politique : L'enseignant, sa formation et



© Moore

La formation initiale

Au terme de nos groupes de réflexion, il ressort de manière évidente que la formation reçue par les futurs enseignants reste encore trop éloignée des réalités du terrain et ce malgré les nombreuses heures de stage prévues dans les hautes écoles (11 semaines en troisième année). Les futurs enseignants ne sont pas suffisamment au fait des capacités cognitives des enfants en fonction de leur âge (importance par exemple de passer par une approche concrète des mathématiques jusqu'à 12-13 ans, besoin de manipuler...). Ils ne sont pas à l'aise non plus face aux difficultés d'apprentissage ou psychologiques (ajout de connaissances de base en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent), ils n'ont que 30 heures de cours sur les troubles de l'apprentissage en 3 ans d'études alors qu'en moyenne une classe de 25 à 30 élèves comporte un enfant dyslexique, un enfant à haut potentiel, un enfant TDA/H... Leur formation initiale ne les prépare pas suffisamment à appréhender la dimension institutionnelle, sociologique, relationnelle, multiculturelle des milieux dans lesquels ils vont enseigner. La gestion des grands groupes, des classes difficiles, la détection des troubles de l'apprentissage font partie des écueils souvent énoncés par les enseignants.

De février à juin, l'UFAPEC a organisé une réflexion globale sur la profession d'enseignant. Nous avons abordé avec l'aide de différents acteurs de l'école (parents, enseignants, directeurs, représentants syndicaux, formateur d'enseignants, logopède...) les grandes questions posées aujourd'hui par la fonction. La formation initiale est-elle adéquate, répond-elle encore aux défis d'une société qui ne cesse d'évoluer ? Quel est le statut des enseignants dans le monde du travail et dans notre société en général (image, entrée dans la carrière...) ? Sont-ils suffisamment formés pour faire face à des publics diversifiés (multiculturalisme, mixité sociale) ?

Au niveau des hautes écoles, on constate que, fréquemment, il s'agit d'un second choix de la part de l'étudiant. Après avoir essayé d'autres filières et, suite à cet échec, il se rabat sur ces études sans toujours bien mesurer tout ce que le métier d'enseignant exige de passion et de motivation. De plus, le programme de cours est de plus en plus lourd ; en effet, en 20 ans, on est passé de 700 à 860 heures de cours.

Une réflexion est engagée dans tous les milieux pour faire passer ces formations en haute école de 3 à 5 ans. Le Ministre Marcourt a initié une large évaluation de ces parcours et chacun y va de ses propositions.

Quelles que soient les décisions prises, l'UFAPEC souhaite que la formation initiale des enseignants réponde aux difficultés énoncées :

- que les futurs enseignants acquièrent une maîtrise plus approfondie de la langue française;
- que les étudiants soient formés à une analyse juste du milieu qu'ils rencontrent et à des techniques qui permettent de répondre à des problématiques typiques du cadre scolaire dans lequel ils vont enseigner. De plus, il semble judicieux que des stages dans des écoles à encadrement différencié, dans des écoles d'enseignement spécialisé soient inscrits obligatoirement dans leur cursus ;

L'entrée dans la carrière

- que le tutorat d'élèves du secondaire ou du primaire soit largement développé afin de permettre aux futurs enseignants d'appréhender les différents profils d'un apprenant et d'apprendre à varier les approches pédagogiques ;
- que la formation initiale et la formation continuée fassent partie d'un processus de réflexion global, qu'elles forment un tout et que des moyens supplémentaires soient alloués aux écoles pour permettre très concrètement aux enseignants d'aller en formation en plus des deux journées prévues par an ;
- que les étudiants soient mieux formés au dépistage et à l'accompagnement des élèves « dys » ;
- il est essentiel d'investir dans une meilleure orientation des jeunes dans le troisième degré du secondaire afin que le choix du métier d'enseignant soit un choix de vie et non une solution par défaut, après des échecs ailleurs.

L'entrée dans la carrière

Dans les 5 premières années de carrière en tant qu'enseignant, 40 à 45 % d'entre eux auront quitté l'école pour s'orienter vers d'autres professions. Ces chiffres interpellent ! S'ils expliquent en partie la pénurie actuelle, ils disent aussi la difficulté qu'éprouvent les enseignants lors de leur entrée dans la profession. Tout est à faire en début de carrière : préparer ses cours et les donner, gérer les questions de dynamique de groupe et de discipline dans les classes, trouver ses marques dans des écoles successives puisque l'entrée dans la carrière est bien souvent synonyme de contrats d'intérim et donc de réalités scolaires très diverses à appréhender.

© Ccarlstead



Pour faire face à ces difficultés, l'accompagnement du jeune enseignant par un enseignant expérimenté peut être bénéfique s'il est bien encadré et réfléchi. Ce mentorat permet de sortir le jeune enseignant de sa solitude face aux problèmes rencontrés. Il va pouvoir partager ses difficultés à gérer le groupe, à transmettre la matière ; il va pouvoir trouver dans cette relation d'accompagnement de la réassurance... Accompagner ne veut cependant pas dire faire à la place, prodiguer des conseils que la personne ne pourra mettre en œuvre compte tenu de sa personnalité... Il n'est donc pas donné à tous les enseignants expérimentés de pouvoir accompagner sans imposer leur modus vivendi.

Cet accompagnement doit se faire sur base volontaire, nécessite une préparation, une formation de l'accompagnateur et doit avoir le statut de tâche à part entière qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat de travail. Trop souvent, ce travail d'accompagnement se réalise en plus des heures de cours.

L'UFAPEC demande donc pour faciliter l'entrée dans la carrière d'enseignant et pour limiter les défections dans les premières années;

- de généraliser le mentorat dans les écoles en l'inscrivant dans la charge horaire tant de l'enseignant qui débute que dans celle de celui qui accompagne ;
- il est également indispensable de prévoir dans l'enseignement secondaire des réunions de coordination régulières entre les enseignants ;
- il faut également appliquer un système de remplacement plus rapide des enseignants absents ou en formation afin que les élèves ne soient plus obligés d'intégrer d'autres classes déjà bien remplies ou qu'ils soient privés de cours ;
- afin de permettre aux directions de mieux assurer leur rôle d'encadrement, de soutien et de coordination de leur équipe éducative, il faut alléger leurs tâches administratives et matérielles ;
- l'UFAPEC demande enfin que de nouvelles réformes ne soient pas promulguées avant d'avoir été mûrement réfléchies de manière à ne plus engendrer une insécurité dans le chef des enseignants et des directions.

Bernard Hubien et Anne Floor



vous trouverez dans nos rubriques **Lu pour vous** et **Eclater de lire** des livres traitant du thème de cet article.

En tant que **PARENT**, comment aborder la question du



© Dominique Houssonloge

¹ Vankeerberghen, Jp., (2010). Le Ligueur et les enfants. Jeunes et tabac : les parents ont un rôle à jouer. N°8 du 14/04/2010. <http://www.leligueur.be/rubrique/le-ligueur-et-les-enfants/99/432/jeunes-et-tabac-les-parents-ont-un-role-a-jouer.html>

² Nilsson, M & al. (2009). Adolescents' perceptions and expectations of parental action on children's smoking and snus use; national cross sectional data from three decades. BMC Public Health 9:74. DOI: 10.1186/1471-2458-9-74.

Le FARES asbl (Fonds des Affections RESpiratoires), riche d'une expérience de plus de 20 ans, a permis une grande richesse d'échanges concernant le tabagisme, non seulement avec des professionnels relais, mais également avec des parents d'adolescents. Il ressort clairement que **les parents se sentent souvent démunis face à la consommation tabagique de leurs enfants** et cherchent à savoir ce qu'il convient de dire ou de faire. Or, l'efficacité des parents en matière de prévention du tabac a été mise en évidence par plusieurs études scientifiques : **à travers leur exemple, leur discours et leur attitude à l'égard de la cigarette, les parents peuvent stimuler une réflexion chez leur enfant**¹. De surcroît, une réduction du tabagisme des jeunes ou un report de l'âge auquel ils commencent à fumer a été observé dans les familles au sein desquelles les parents discutaient des effets du tabac, témoignaient des difficultés d'arrêter, mettaient en place des règles à la maison, et ceci qu'ils soient fumeurs ou non. »²

En réponse à ce constat, le Fares développe un projet, soutenu par la Région wallonne, **afin de fournir aux parents des repères et des stratégies pour qu'ils puissent améliorer l'efficacité de leur communication avec leurs adolescents sur le thème du tabac**, en ce compris les nouveaux modes de consommation, tels que la chicha et les poly-consommations associées.



Comment lui parler du tabac avant un éventuel premier essai ?

Et si, malgré tout...il commence ?

Doit-on leur montrer des « images chocs » ?

Et si je suis fumeur ?

La question du tabac est souvent abordée en se centrant sur les méfaits du produit (essoufflement, poumons noirs, cancer, etc.), or il s'avère que cette communication n'est pas suffisante ! Il convient plutôt d'accorder **une place centrale à la parole du jeune** et à son autonomie (plutôt qu'au produit). Il s'agit donc de dépasser les approches moralisatrices ou répressives qui cassent les relations de confiance établies avec les jeunes et, dès lors, qui peuvent nuire au dialogue.

DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES PAR LE FARES :

- **la diffusion d'une brochure** (dès septembre 2011) qui donne des repères pour aborder notamment les motivations des jeunes à fumer, les différents types de consommation (dont l'abus et la dépendance), les représentations véhiculées par les médias et par les pairs, les différents facteurs de risque et de protection, les éventuelles motivations au changement, les services d'aide à la gestion et à la cessation tabagique situés dans chaque région, ainsi que des **« paroles de parents »** (mais également d'ados) et **des témoignages**. Les parents intéressés peuvent prendre contact avec le FARES (02 518 18 82) et recevoir gratuitement la brochure.

TABAC avec votre ADO ?

- des **soirées d'informations et d'échanges sur le thème** (en collaboration avec l'UFAPEC). Ces soirées seront animées par des psychologues du FARES asbl (dont certains, spécialisés en tabacologie), qui se déplacent dans votre école **gratuitement et sur demande**.

En partant de différents supports (paroles d'ados/parents, affiches, brochures, etc.), les parents pourront réfléchir, partager leurs expériences respectives, recevoir quelques repères d'informations et discuter de ces repères en fonction de leurs propres méthodes d'éducation. Voici un échantillon des questions abordées : *comment parler du tabac avec mon ado avant un éventuel premier essai ?*, *...et s'il fume déjà ?*, *Pourquoi les jeunes fument-ils ?*, *Comment mettre en place des règles si je suis fumeur ?*, *c'est quoi être accro ?*, *les poly-consommations associées*, *l'industrie du tabac et les stratégies publicitaires*. Les animateurs du Fares présenteront également les différents services d'aides.

LES PARENTS, DES ACTEURS PRIVILÉGIÉS...

Dans la mesure où la promotion du bien-être est un travail quotidien, un rôle essentiel est reconnu aux parents, étant donné qu'ils vivent au côté de leur enfant. En effet, leur implication peut participer favorablement au fait que les jeunes fassent des choix éclairés concernant leur bien-être.

Evidemment, discuter du tabagisme n'est pas toujours chose facile : on peut craindre de ne pas donner les bonnes informations et, parfois, se sentir démotivé par le manque d'intérêt que semble avoir le jeune, ou encore par les conflits découlant de la discussion. Comme nous le verrons dans la brochure, il n'est **pas nécessaire d'être un expert** pour aborder le thème du tabac avec un jeune !

OUI, MAIS... LES ADOLESCENTS FUMEURS SONT-ILS DISPOSÉS À PARLER DU TABAC ?

Une représentation fréquente prétend que les adolescents ne se questionnent pas sur leur consommation de tabac. Or, une étude statistique réalisée en Communauté française indique que 81,2% des jeunes fumeurs quotidiens, âgés entre 12 et 20 ans, reconnaissent **des aspects négatifs à leur consommation** et expriment **leur envie d'arrêter**³ (« *Ca serait bien de passer à autre chose que fumer* », « *Tout le monde a envie d'arrêter, mais c'est dur* », « *C'est un problème alors que je pensais que c'était une solution* »). De même, dans le cadre de leurs activités, les animateurs du FARES ont constaté que de nombreux jeunes s'exprimaient spontanément sur leurs préoccupations à propos du fait de devenir ou d'être déjà accro. Par ailleurs, les adolescents fumeurs seraient davantage enclins à parler de leurs difficultés dans le cadre d'éventuelles relations de confiance établies dans leur vie quotidienne, avec les adultes ou avec leurs pairs plutôt que de faire appel à des services spécialisés.

Charlotte Sambon



© Fares

Infos et contacts

Toutes les associations rassemblant des parents sont les bienvenues pour participer à ce projet. Si vous souhaitez organiser une soirée d'échanges dans votre école, vous pouvez contacter l'UFAPEC : **dominique.houssonloge@ufapec.be** ou **010/42.00.50**.

N'hésitez pas à contacter le FARES pour obtenir gratuitement des brochures : **charlotte.sambon@fares.be** Tel. **02 518 18 82**.

³ Favresse D., De Smet P. Tabac, alcool, drogues et multimédias chez les jeunes en Communauté française de Belgique. Résultats de l'enquête HBSC 2006. Service d'Information Promotion Education Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, 2008. P. 24-33. www.ulb.ac.be/esp/sipes-onglet_publications.

La médiation par les pairs comme outil d'apprentissage

A l'école, lieu de vie en groupe et donc de socialisation, les conflits font partie du quotidien. Les manières de les gérer peuvent être très différentes d'une école à l'autre et les réponses données auront des répercussions évidentes sur le climat scolaire global. Dans de nombreux pays (Etats-Unis, Canada,...), de vastes programmes de prévention de la violence sont lancés et l'école travaille alors avec des associations extérieures qui développent des approches positives de gestion des conflits dont la médiation par les pairs constitue une des pratiques. Ce mouvement se développe de plus en plus en Belgique, nous allons dans cet article vous exposer ses avantages, ses limites ainsi que quelques-unes des conditions de sa réussite.

¹ M. Souquet, La médiation en milieu scolaire in Les médiations, la médiation, Erès, Collection « Trajets », 2003, p.283.

² M. Souquet, op.cit., p.285.

QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION PAR LES PAIRS ? QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

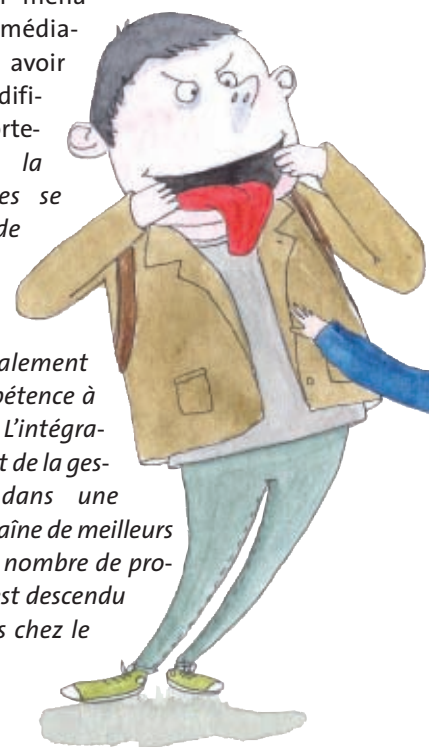
Le **médiateur** aide à recréer un climat de dialogue et de respect entre des personnes qui ne s'écoutent plus et les aide à mettre des mots sur leur dispute. Il n'a pas à être juge ou arbitre de ce qui a fait conflit mais à aider les parties à s'exprimer afin d'arriver à terme à trouver une solution durable qui recueillera l'aval des protagonistes.

Par les pairs signifie que les médiateurs sont des jeunes du même âge ou plus âgés qui, au sein de l'école, partagent le statut d'élève au même titre que les enfants en conflit.

On ne devient évidemment pas médiateur d'un simple claquement de doigt. L'élève médiateur devra suivre une formation à ce genre de pratique. Il y apprendra tout d'abord à **mieux se connaître lui-même** ; il sera par exemple amené à identifier et analyser ses propres réactions face au conflit (indifférence, évitement, contre-violence, empathie...), il apprendra aussi à nommer ses sentiments, ses émotions, ses besoins, ses frustrations ... Il sera aussi sensibilisé à la **Communication non violente**, à une **écoute active** en reformulant les propos de l'autre afin de s'assurer de l'avoir bien compris et éviter ainsi les malentendus. **Impartialité, neutralité, confidentialité et créativité** constituent les fondements d'une médiation sans laquelle la confiance ne peut s'instaurer.

EFFETS DES MÉDIATIONS ENTRE PAIRS

Dans sa synthèse sur les études et recherches réalisées en France et en Amérique du Nord sur la médiation par les pairs, Marianne Souquet souligne qu'il n'est pas clairement établi que la médiation par les pairs ait un effet quelconque sur la violence ni sur la diminution du nombre d'expulsions. Par contre, **le climat de l'établissement s'améliore dans la plupart des cas** : les relations intra-classes et inter-classes deviennent plus simples, les enseignants qui ont suivi eux aussi une formation à la gestion de conflits disent utiliser les techniques apprises (meilleure écoute, communication non menaçante,...), les jeunes médiateurs disent aussi avoir conscience d'une modification de leur comportement, ...¹ *Après la formation, les élèves se montrent capables de négocier et de traiter des conflits sur le mode de la médiation, ils peuvent également transférer cette compétence à l'extérieur de l'école. L'intégration de l'enseignement de la gestion des conflits dans une matière générale entraîne de meilleurs résultats scolaires. Le nombre de problèmes de discipline est descendu de 60 % et les envois chez le principal de 95%.²*



pairs ou le conflit

Il ressort clairement que la formation à la médiation est bénéfique pour tous. La mise en pratique semble par contre moins évidente. La place de médiateur en herbe est réellement difficile à tenir car elle dépend fortement du bon vouloir des adultes en présence et de leur adhésion réelle au projet. Voici quelques échos révélateurs : *les enfants se sont sentis instrumentalisés, ils exprimaient d'une part leur lassitude à toujours traiter les mêmes conflits entre les mêmes protagonistes, à organiser des fausses réconciliations et, d'autre part, ils ont mis le doigt sur le fossé entre l'éthique de la médiation et le fonctionnement plus disciplinaire de l'école.*³ Dans une autre école, le principal problème soulevé par les médiateurs est de n'être pas suffisamment appelé, les enfants en dispute ayant plutôt le réflexe de faire appel au surveillant-adulte.

On voit donc que l'efficacité de la médiation varie en fonction de l'investissement de la communauté éducative. *La médiation scolaire, comme les autres formes de médiation, représente encore une « contre-culture » et la légitimité ne se décrète mais s'acquiert,* conclut très justement J-P. Bonafé Schmitt.



© Charlotte Meert

RECOMMANDATIONS

Marianne Souquet énonce les caractéristiques les plus importantes pour qu'un programme de médiation soit efficace :

- installer un **groupe d'adultes référent** afin qu'il ait toujours un adulte disponible pour les élèves-médiateurs. La supervision par un adulte aide à maintenir le projet dans le long terme, malgré le départ des élèves au terme de leur cycle scolaire;
- **implication de l'ensemble de la communauté éducative** (direction, enseignants, éducateurs, personnel de surveillance...). Investissement humain et matériel (mise à disposition de locaux, financement de la formation ...);
- **visibilité importante des médiateurs** : ils doivent être clairement identifiés et par là même reconnus dans leur fonction particulière;
- le groupe de médiateurs doit être **représentatif** de l'ensemble des élèves;
- **formation commune des enseignants et des élèves**. Les élèves médiateurs doivent être idéalement considérés comme des partenaires éducatifs dans l'exercice de leur démarche;
- importance d'une **formation pratique**. La théorie ne suffit pas. Les mises en situation et jeux de rôle sont bénéfiques pour asseoir chacun dans son rôle;
- le fait d'inscrire le programme de médiation dans le **projet d'établissement** assure une plus grande légitimité au processus et fait réellement évoluer les mentalités dans le sens d'une redéfinition des rapports entre élèves et membres de la communauté éducative et entre élèves eux-mêmes;
- une difficulté régulièrement rencontrée par les élèves médiateurs est la perception que les autres ont d'eux et de là découle la légitimité qui leur sera accordée. Pour éviter qu'ils ne soient vus comme des chouchous ou des mêle-tout, il peut être intéressant de donner à l'ensemble des élèves une **formation de base à la médiation** et de proposer une formation plus complète aux candidats médiateurs. De même si les générations de médiateurs se succèdent au sein de l'école, leur rôle sera mieux vécu et légitimé par les autres élèves.

Anne Floor

³ http://www.ligue-enseignement.be/ligue-enseignement/db/aig/gallery/Documents_et_dossiers/Eduquer_-_dossiers/Eduquer_n%C2%B058/Dossier_complet/violenceecole.pdf

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 13.11 La médiation par les pairs ou le conflit comme outil d'apprentissage ?

Notre représentation de l'islam : d'Aladin et la lampe merveilleuse

Quelles représentations avons-nous de l'islam et des immigrés arabo-musulmans ? Sur quoi ces représentations sont-elles construites et quels rapports cela génère-t-il avec la communauté musulmane de Belgique ?



© François Bastien

¹ Xavière Remacle, Comprendre la culture arabo-musulmane, Bruxelles, 1997, CBAI et Vie ouvrière, p. 68.

² Hassan Bousetta, Belgo-Marocains des deux rives : un pas plus loin. ULG- Fondation Roi Baudouin, 2010, p. 16.

³ Mina Oualdhdj, Ti t'appelles Aïcha, pas Jouzifine ! Clepsydre, Bruxelles, 2008, pp. 69-70.

⁴ Philippe Laoureux, Elèves musulmans dans les écoles catholiques. Défis et atouts. Analyse Centre AVEC 2010, p. 4.

⁵ Philippe Laoureux, op. cit., p. 3.

⁶ Le dictionnaire des sciences humaines. Sous la direction de Jean-François Dortier, Sciences humaines éditions, 2008, pp. 692-693.

La communauté musulmane est plus nombreuse aujourd'hui qu'hier en Belgique comme dans d'autres pays européens. Port du voile, statut de la femme, cantines hallal dans les écoles, piscines non-mixtes, construction de mosquées et bien d'autres sujets font débat. L'islam interpelle, intéresse, fait peur ou séduit mais une chose est sûre : il ne laisse personne indifférent.

Commençons par présenter les immigrés arabo-musulmans de la 1^{ère} génération. Ils proviennent majoritairement d'un milieu rural et traditionnel (régions les plus pauvres de Turquie et du Maghreb).¹ Du point de vue du pays d'accueil, c'est la confrontation à des pratiques parfois surprenantes voire difficilement concevables comme celles liées à la place de la femme ou au sacrifice animal.

Pour les immigrés musulmans, outre l'obstacle de la langue, cette double acculturation (à l'univers de la ville d'une part et à celui de la modernité d'autre part) sans préparation les plonge dans un choc culturel qui rend souvent l'intégration difficile. Cela peut expliquer pourquoi certains d'entre eux se referment sur eux-mêmes dans une sorte de ghetto, se raccrochent aux valeurs conservatrices de leur culture et de leur religion, convaincu qu'on ne les comprend pas².

Dans l'extrait suivant, Aïcha, née au Maroc et installée en Belgique avec sa famille en témoigne : « Entre le père d'Aïcha enfant [au Maroc] et celui de l'adolescente [en Belgique], il y a un gouffre. Un gouffre entre le héros de son enfance, l'homme respecté de tous, et celui, démuné, à qui elle sert d'interprète auprès des différentes administrations (commune, mutualité, hôpitaux, contributions). L'idée que son père puisse passer pour un pauvre homme qui ne comprend pas grand-chose lui est insupportable. Elle le sent humilié. C'est peut-être la raison pour laquelle il est devenu si dur. Il est peut-être mal dans sa peau. Comme il est analphabète, Aïcha signe elle-même son bulletin ou son journal de classe. Il sait juste que les notes en rouge sont mauvaises ». ³

De notre côté aussi des stéréotypes se sont vite installés. Clichés nourris par les médias, plus enclins à relayer des images sanglantes et spectaculaires que des images de paix et de cohabitation.

En Belgique aujourd'hui, l'amalgame entre islam et intégrisme est bien présent. Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, des élèves musulmans d'une école bruxelloise témoignent : « Beaucoup ont l'impression d'être regardés par tous comme des terroristes en puissance. Cette représentation du regard des autres ne peut que les amener à une grande susceptibilité, traduction de leur malaise et de leur inquiétude » ⁴.

Ces mêmes élèves ont encore le sentiment que beaucoup de professeurs ont des préjugés vis-à-vis des musulmans même si les enseignants essaient de ne pas les montrer. Ces préjugés s'expriment dans des remarques comme « Je ne suis pas une femme soumise comme celles de ton pays », des plaisanteries sur les Arabes ou des attitudes⁵.

Les préjugés ou stéréotypes sont des opinions toutes faites, des clichés qu'un groupe humain applique à un autre groupe. Le cerveau a besoin de nommer et classer. Les préjugés ont aussi une fonction identitaire : ils permettent à un groupe (par exemple : une communauté) de se définir, se positionner positivement ou négativement par rapport à un autre groupe.⁶

au 11 septembre 2001

Face aux préjugés de chaque communauté, le malentendu s'installe. Chacun reste sur ses positions. Dans le meilleur des cas, ce sera la cohabitation pacifique de deux mondes à part et dans le pire des cas, l'affrontement et la peur de l'autre.

Comment grandir et se construire pour le jeune immigré qui va d'un environnement, d'une société à une autre en passant de la maison à l'école ?

Comment en tant qu'adultes, éducateurs ou parents donner une vision juste de la population arabo-musulmane aux jeunes qui les côtoient et qui évolueront dans une société de plus en plus multiculturelle ?

Au-delà des structures officielles, chaque citoyen, belge ou étranger, peut prendre l'initiative de dépasser les clivages par la rencontre et le débat dans un dialogue constructif et respectueux. Rencontre avec l'envie de comprendre l'autre culture, de se forger sa propre opinion. Cette démarche nous impose à chacun un choc culturel. Elle implique de quitter nos certitudes :

« Le choc culturel est une étape nécessaire et formatrice. Il fait mal mais provoque des prises de conscience, des retours sur soi, une véritable renaissance parfois. Le choc culturel, c'est tout ou rien. [...] Vous en sortez plus « solide » dans votre identité, plus souple dans la relation aux autres, plus tolérant, mieux adapté aux changements. Votre propre culture vous apparaît avec des yeux neufs parce que vous avez été « dépaycé ». Par

contre, si vous y êtes mal préparé, le choc culturel est traumatisant. Il déstabilise, laisse des blessures profondes, surtout si vous avez idéalisé la culture de l'autre, que vous avez attendu beaucoup de la rencontre. Vous en sortez déçu, aigri. Vous réagissez en diabolisant l'autre et en vous repliant sur votre propre culture, la seule où vous vous sentez en sécurité. »⁷

L'immigré arabo-musulman n'est ni le gentil Aladin sorti tout droit des contes des Mille et une nuits ni un pirate de l'air en puissance. Le migrant musulman est d'abord un homme, une femme, un enfant comme un autre. Au-delà des clivages, la rencontre personnelle s'impose avant toute chose. Rencontre entre deux citoyens, choisie et voulue par l'un et l'autre pour instaurer un dialogue où un vivre ensemble est possible. Cette rencontre, à nous tous de la vouloir !

Parce que l'on ne pourra pas donner des chances égales de réussite et d'émancipation aux élèves immigrés sans une collaboration avec leurs parents, l'UFAPEC insiste pour que les structures de partenariat mises en place à l'école s'adressent aussi aux parents immigrés : proposition de cours de français et d'alphabetisation, information et débats autour des sujets éducatifs et scolaires. Dans ce sens, l'UFAPEC invite autant les familles immigrées à découvrir la culture belge et occidentale que les parents, les enseignants et autres acteurs scolaires à découvrir, si ce n'est déjà fait, la culture arabo-musulmane.

Dominique Houssonloge

⁷ Xavière Remacle, op. cit., p. 8.



vous trouverez dans nos rubriques **Lu pour vous** et **Eclater de lire** des livres traitant du thème de cet article.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 16.11 Notre représentation de l'islam : d'Aladin et la lampe merveilleuse au 11 septembre 2001.

Vous venez chercher de nouvelles idées pour faire bouger votre école fondamentale ou secondaire !!

Table-ronde de rentrée organisée par l'UFAPEC à l'intention des parents d'élèves et des acteurs du monde scolaire le jeudi 6 octobre 2011 à 19h30 à Bruxelles (Schaerbeek)

Ateliers :

Bilinguisme : mythe ou réalité ?

avec l'intervention de Nicole Bya, responsable du secteur Langues Modernes au FESeC (Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique)

Quelles clés pour une école multiculturelle ?

avec l'intervention de Jean-Marie Faux, collaborateur du Centre Avec, centre de recherches et d'actions sociales, et auteur d'études sur l'immigration en Belgique ainsi que le témoignage de l'Institut de la Sainte Famille d'Helmet sur son projet d'école citoyenne

La médiation comme régulateur des conflits

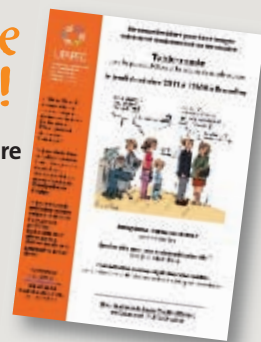
avec l'intervention d'une personne du Service de Médiation scolaire en Région bruxelloise

Adresse du jour :

Institut de la Sainte-Famille d'Helmet, Rue Chaumontel, 5 à 1030 Bruxelles

Pour infos et inscriptions :

dominique.houssonloge@ufapec.be ou 010/42.00.50
Sandwich offert à 19h sur réservation



Aperçu de l'immersion linguistique en Communauté française

© Dominique Houssonlogne



« Les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes, l'esprit, en chaque langue, a sa forme particulière. »

Extrait de *Emile ou de l'éducation*, J.-J. Rousseau

Les écoles de la Communauté française qui dispensent une partie de leur catalogue de cours en néerlandais, en anglais ou en allemand sont chaque année plus nombreuses et connaissent un succès croissant auprès des parents. Reconnu depuis le décret de 1998 et organisé par le décret immersion de mai 2007, l'enseignement en immersion, baptisé EMILE¹, a séduit quelques 150 écoles en Communauté française pour l'année scolaire 2010-2011.

ou plus travailleurs auront davantage de chances d'aboutir aux objectifs finaux de l'immersion. Les bénéfices attendus de cette méthode sont multiples : pouvoir communiquer dans la langue d'immersion au terme des études, développer un intérêt pour les langues en général, favoriser les processus de concentration, d'adaptabilité, de curiosité intellectuelle et d'organisation du travail, faire preuve d'ouverture sur le monde et évacuer les éventuels préjugés culturels, s'armer face aux exigences linguistiques croissantes du marché de l'emploi.

Tous ces bénéfices sont à mettre en balance avec les difficultés que la méthode pourrait générer : retard dans la langue maternelle, retard dans l'apprentissage des autres matières à cause d'une mécompréhension de la langue d'immersion, retard dans la détection des difficultés d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe,...), priorité donnée aux langues au détriment d'autres compétences.

Les parents qui, en concertation avec leur enfant, auront choisi d'inscrire celui-ci dans une école d'immersion linguistique devront être conscients des implications que ce choix entraîne. Cela requiert une vigilance active sur les risques propres à la méthode et un encouragement régulier face au surplus de travail auquel l'enfant sera confronté. La clé de la réussite réside souvent dans la motivation que l'enfant a en lui ou dans celle qui lui est insufflée par ses proches et ses professeurs.

Michaël Lontie

¹ Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère – ou, en anglais : CLIL (Content and Language Integrated Learning).

² Orateurs natifs.

³ Certaines écoles proposent une immersion en trois langues, langue maternelle y compris.

L'objectif de la méthode d'immersion est de permettre aux élèves d'acquérir la connaissance d'une autre langue, ce de manière moins consciente et donc plus « naturelle » que dans le cadre des cours de langue traditionnels. Dans le contexte de l'immersion, l'étudiant n'apprend plus la langue pour la langue mais l'acquiert progressivement en suivant des matières spécifiques qui vont se prêter favorablement à l'exercice (comme la géographie, l'histoire, les sciences, les arts ou le sport). Une autre différence avec les cours de langue habituels réside dans l'exigence pour les professeurs de ces matières d'être impérativement des *native speakers*² de la langue dans laquelle ils enseignent. Cela nécessite de trouver les enseignants ad hoc, ce qui n'est pas nécessairement aisé pour les directions.

Pour ce qui est des élèves, le principe de l'immersion a aussi ses exigences. Car s'il s'agit d'une part d'acquérir des connaissances linguistiques d'une deuxième ou d'une troisième langue³, il faut d'autre part assimiler le savoir et les compétences de chaque discipline propre. Le travail à fournir est donc plus important, ce qui implique que les élèves plus doués

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 14.11 L'immersion linguistique.

« Faut-il avoir peur de la violence à l'école ? » :

échos de la conférence de Benoît Galand

Les médias relaient des faits de violence extrême qui pourraient nous donner à penser que la violence dans les écoles est en constante augmentation. Qu'en est-il dans la réalité ? Nous avons écouté Benoît Galand lors d'une de ses conférences afin de faire le point sur ce phénomène.

Benoît Galand est chercheur à l'Unité de Psychologie et du Développement de l'UCL, il a fait de la question de la violence en milieu scolaire son cheval de bataille. Il a dressé un bilan de tout ce qui a été observé dans notre pays et ailleurs. Depuis l'apparition de l'écriture, nuance Benoît Galand, nous avons relevé des témoignages négatifs des adultes par rapport aux générations futures : les jeunes sont malfaisants, paresseux... Un discours de plaintes et de récriminations à propos des jeunes existe depuis la nuit des temps. En Belgique, il n'existe pas de données scientifiques concluantes pour parler d'une augmentation. Benoît Galand parle plutôt de variations locales à la hausse ou à la baisse et d'une stabilité globale.

La violence n'épargne aucune école, pourquoi ?

Benoît Galand constate que les dynamiques fondamentales, les formes de violence ne changent pas selon le type d'établissement scolaire ou le type d'enseignement. La violence scolaire est identique partout, c'est son intensité qui va varier.

Il existe toute une série de facteurs qui peuvent influencer positivement ou négativement sur les comportements des enfants (facteurs liés à la personnalité de l'enfant, facteurs familiaux, facteurs culturels, contexte scolaire ...). Cependant toutes les études concordent pour dire que la manière dont l'enfant perçoit l'école sera cruciale et aura très certainement un impact sur son comportement. Et plus encore, l'ambiance de la classe dans laquelle l'enfant va passer son année aura des répercussions sur son rendement scolaire, sa persévérance, son attitude globale vis-à-vis de l'école. Il a été également observé dans plusieurs études que le fait de banaliser la violence, de n'avoir pas de normes très claires par rapport aux comportements agressifs rend les élèves encore plus violents. Par contre, l'utilisation de méthodes d'enseignement qui minimisent les comparaisons entre les élèves pour privilégier la coopération, la solidarité et la réussite de tous contribue à construire un climat communautaire favorable à un mieux-vivre ensemble.

Il n'existe pas un facteur individuel que l'on pourrait pointer comme étant à coup sûr le levier à manipuler pour augmenter ou baisser le taux de violence. Le climat d'un établissement est fait d'un ensemble de petites choses qui font la différence.

Réelle synergie de tous les acteurs

Tout ne dépend cependant pas de l'école ou de la famille ; ces deux institutions ont bien évidemment un rôle à jouer mais la prévention de la violence relève véritablement d'une responsabilité collective qui concerne les écoles, les familles, les intervenants spécialisés, le système judiciaire et les politiques sociales et économiques. L'Ufapec estime qu'il est essentiel de développer des synergies d'actions entre tous ces intervenants, en :

- aidant les écoles à identifier leurs forces et leurs faiblesses ;
- renforçant leur collaboration avec des intervenants extérieurs spécialisés ;
- libérant des sources de financement pour former élèves et enseignants à développer leurs compétences sociales et relationnelles¹ ;
- investissant dans des locaux adaptés, accueillants et chaleureux ;
- motivant les parents à s'investir dans un projet de mieux-vivre ensemble tant à l'école que dans la famille ;
- interpellant les pouvoirs politiques pour que de réelles priorités soient accordées pour nos enfants et nos jeunes...

Anne Floor

Nous avons invité Benoît Galand le jeudi 20 octobre au Salon de l'Éducation à Namur pour une conférence sur la sanction et punition réparatrice à l'école comme outil de construction de l'estime de soi. Vous pouvez nous contacter au 010/42.00.50 ou visiter notre site pour plus d'infos.



¹ Nous avons déjà fait des propositions dans ce sens dans d'autres analyses UFAPEC sur la médiation, la musique à l'école, la socialisation par la famille, l'importance des apprentissages fondamentaux,...

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 17.11 « La violence à l'école » : mise au point.

Vous n'êtes pas des élèves de merde !

Un prof belge raconte



¹ Résumé en dos de couverture.

² Ngugi

École de merde, élèves de merde, profs de merde... La question est là, lancinante. Que peut-on faire d'une génération issue de l'immigration et qui peine à trouver sa place au sein du système scolaire ?

Déscolarisés, largement en retard, souvent dépourvus des bases en français et en mathématiques, des milliers de jeunes n'ont et n'auront jamais l'opportunité de mener des études supérieures. De la chair à châtiment ou de futurs délinquants, voilà ce que disent les âmes bien pensantes...

À 47 ans, Pierre Pirard, grand cadre international, remet sa démission après avoir parcouru le monde au service des entreprises qui l'employaient. Il décide de changer de vie et de devenir prof. Mais pas dans n'importe quel établissement : il choisit délibérément une école dans laquelle 95 % des élèves sont issus de l'immigration. Et il décide d'enseigner ce qu'il sait faire : créer des entreprises.

Pierre Pirard part d'un constat capitaliste : puisque ces jeunes cumulent les handicaps et ont peu de chances d'intégrer le marché du travail en Belgique tel qu'il est aujourd'hui, autant prendre le taureau par les cornes et faire en sorte qu'ils créent leur propre job.

Avec humour, audace, cruauté, tristesse aussi parfois, Pierre Pirard raconte une année scolaire pas comme les autres, pendant laquelle il se heurtera de plein fouet au monde enseignant, à une génération d'élèves qu'il n'a jamais côtoyée avant cela, à ses illusions perdues et... retrouvées...

Une année dans une vie qui sera changée à jamais.¹

Cet ouvrage livre un point de vue tout à fait atypique et fort intéressant sur ce que l'auteur définit lui-même comme le plus beau métier du monde : celui de prof parce que « l'instruction est le seul moyen de libération. »²

Référence : Pierre Pirard
« Vous n'êtes pas des élèves de merde ! ».
Éditions de l'arbre, 2011.

Si l'analyse de Pierre Pirard est parfois simple mais toujours résolument optimiste, elle a le mérite d'interpeller et de taper du pied dans la fourmilière : pourquoi une démocratie autorise-t-elle un système d'enseignement aussi inégalitaire et n'investit-elle pas plus dans son avenir via l'éducation ?

Malgré les difficultés rencontrées et un système scolaire englué dans une crise interminable, Pierre Pirard souligne le boulot fantastique réalisé par la majorité des enseignants et l'énorme potentiel que cette jeunesse dite « perdue » représente : « des mines de diamants bruts qui ne demandent qu'à être polis et taillés pour briller ».

Pierre Pirard soulève aussi la question cruciale de l'accompagnement des nouveaux profs : jeunes diplômés ou ceux qui, comme lui, se reconvertisent dans l'enseignement : « Mon métier n'est pas de celui qu'on improvise. Je commets beaucoup d'erreurs. Je ne suis pas encadré, pas suivi, pas coaché. »

Rappelons qu'à ce jour, rien n'est encore prévu pour encadrer les nouveaux enseignants en Communauté française paradoxalement en pénurie. Un système d'accompagnement ou de mentorat des nouveaux profs permettrait d'augmenter la qualité de notre enseignement et donc la réussite des élèves. Le parainage des nouveaux enseignants réduirait le taux d'abandon des enseignants (d'après des chiffres récents, le taux d'abandon sur Bruxelles serait d'environ 60 %) en aidant les jeunes profs dans les difficultés qu'ils rencontrent (statuts précaires, isolement, apprentissage du métier). Des projets informels et relevant du bricolage existent dans certaines écoles mais sans moyen structurels et financiers. Il est plus que temps de prendre la question à bras le corps !

Dominique Houssonloger

Cette sélection a été établie en collaboration avec la librairie A Livre Ouvert-le Rat Conteur Rue Saint-Lambert, 116 à 1200 Bruxelles. 02/762.66.69.

Bonjour, la France

Qinhan Jia

Max Milo Jeunesse • 15,50 € • dès 6 ans

Maomao vient d'arriver en France après en avoir tant rêvé. Elle se précipite sur des cartes postales pour écrire sa joie à ceux qui sont restés là-bas, mais Maomao se perd et ne sait comment crier au secours en français. Plus tard, elle se sentira si différente de ces enfants qui ne lui ressemblent pas et qui lui parlent une langue qu'elle ne comprend pas encore. Le chemin sera long pour Maomao avant de trouver sa place. Un livre subtil qui parle tout en douceur de la difficulté à quitter son pays natal et à adopter un nouveau pays, une nouvelle langue, un nouveau climat... Le dessin d'une grande intensité émotionnelle accompagne en délicatesse la sensibilité de ce récit quasi-autobiographique.



Le jour où j'ai rencontré un ange

B. Minne

Alice jeunesse (les romans) • 8,50 € • dès 10 ans

Depuis la mort de sa maman, Thomas, douze ans, et son papa vivent repliés sur eux-mêmes jusqu'à l'arrivée de Tilly et de ses parents dans le voisinage. Tilly a quinze ans et n'est pas tout à fait comme les autres ; elle ressemble à Fifi Brindacier et est trisomique. Sa bonne humeur, sa vivacité, ses éclats de rire vont colorer à nouveau la vie de Thomas et son papa.

Un beau roman profondément humain rehaussé par les sublimes illustrations de Carl Cneutt. Le lecteur s'amusera beaucoup avec les réflexions et les agissements de la petite Tilly en la découvrant à travers les yeux de Thomas qui raconte l'histoire à la première personne. A dévorer de toute urgence et espérer rencontrer un jour aussi un ange.

Grand-père et les loups

Per Olov Enquist

La joie de lire • 7,90 € • dès 10 ans

Mina, 6 ans, se réveille brutalement au milieu d'un cauchemar peuplé de crocodiles. Son grand-père décrète que pour se défendre des crocodiles, il faut entreprendre l'ascension de la montagne aux trois grottes. Et surtout que les parents n'en sachent rien, ils se font toujours trop de souci ! Mina, sa sœur Moa, ses cousins et le grand-père se lancent donc incognito dans cette périlleuse escalade...

Le grand écrivain suédois Per Olov Enquist raconte les aventures d'un grand-père que tout enfant rêverait d'avoir.



Anne Floor

Théâtre Jeune Public

Pour la 27^e fois, programmeurs, diffuseurs, professeurs se sont retrouvés spectateurs à Huy aux Rencontres Théâtre Jeune Public. 42 pièces jouées, 11 primées. En voici un premier aperçu.

THÉÂTRE DIVERTISSANT



© Erik Duckers

Un petit soldat de plomb

Arts et Couleurs • de 5 à 12 ans • Prix de l'Enseignement fondamental • coup de cœur de la presse

Pour changer des émissions culinaires qui pullulent sur le petit écran, rendez-vous chez Suzanne et Hubert qui cuisinent des contes. Cette semaine, ils mitonnent un petit soldat de plomb. Pas facile de tout gérer quand le four fait des siennes et que les ingrédients manquent. Le théâtre a heureusement le don et le privilège de transformer de façon crédible les objets, par exemple : un tire-bouchon en hibou, une nappe à carreaux en refuge de trolls, des bouteilles plastiques en château. Installés dans leur antre, entourés de casseroles et de plantes aromatiques, nous sommes surpris à chaque instant. Un bon moment de détente !

THÉÂTRE D'OBJETS

Carmen

© Yves Gabriel



Cie Karyatides • dès 10 ans • Prix de la Jeunesse • coup de cœur de la presse

Les airs de Bizet sont connus, voire archiconnus ; la nouvelle de Prosper Mérimée, moins ! Elle est revue et adaptée en une tragédie à l'eau de rose dont une scène dans un dancing !

Carmen, la gitane espagnole aux grands yeux, ouvrière révolutionnaire dans une usine à tabac, fera perdre la tête, au sens propre et figuré, au brigadier José Navarro.

A l'instar de l'opéra et de sa majestuosité, cette version revisitée nous séduit par sa miniaturisation en théâtre d'objets. Et c'est tout aussi fascinant de voir Karine Birgé manipuler une marionnette rouge carmin haute de dix centimètres, de la deviner sous une mantille ou d'entendre sa voix suave répondre par micros interposés à Guillaume Istace, créateur de la bande son.

THÉÂTRE SOCIÉTAL



© Yves Gabriel

Tool 61 • dès 7 ans • Prix de la Culture

Colette barre la route à une fourmi, la pourchasse et finit par la tuer. Ses parents réprimandent son comportement cruel. Elle s'étonne et se pose question sur question tout en faisant des courses à vélo avec Marcel son chien. Quand la vie est partie, peut-elle revenir ? Elle habite où la vie avant que l'on naisse ? Pourquoi vieillit-on ?

Du vrai théâtre avec de vrais comédiens (pas de la veine de ceux, habillés branchés, qui parodent avec des corps sublimes mais dont le jeu est insatisfaisant).

Un trio époustouflant, à l'humour pince-sans-rire, où la présence de chacun est forte, toujours sur le qui-vive. C'est qu'ils s'amusent, ces trois-là, et transmettent leur bonne humeur par leur interprétation de personnages, recherchée et aboutie, qu'ils endossent à tour de rôle.

THÉÂTRE DANSÉ



© Gilles Destexhe

Îlo

Cie Chaliwaté • dès 5 ans •

Prix de la Province de Liège • Prix du Kiwanis

Court et bon : trente minutes et travail chorégraphique remarquable !

Le thème : la problématique de l'eau.

Le prétexte : un homme assoiffé rencontre une plante déshydratée.

Les images : l'appropriation, l'entraide, le conflit, la jalousie, l'égoïsme. Et la tendresse, en finalité.

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.
Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Hive Carbon À partir de 9 ans, 2 joueurs.

Prenez le contrôle de la ruche !

Chaque joueur possède plusieurs pièces de scarabées, de criquets, d'araignées, de fourmis soldats, de coccinelles et de moustiques ainsi qu'une pièce unique représentant une reine abeille. La partie se termine lorsque la reine d'un des joueurs est encerclée par six insectes. Le joueur dont l'abeille est cernée perd. Un jeu tactique et subtil, unique en son genre !



A VOUS DE JOUER!

Dweebies À partir de 6 ans, 2 à 4 joueurs

Qui se ressemble...s'assemble.

Les Dweebies sont de petits êtres facétieux à tête ovale. Saurez-vous en rassembler plus que vos camarades ? Les joueurs posent tour à tour une carte au centre de la table, formant ainsi des rangées de Dweebies. Dès qu'un joueur pose un Dweebie identique à celui qui est au bout d'une ligne horizontale ou verticale, il remporte toutes les cartes de la rangée. Méfiez-vous car les Dweebies peuvent être malicieux et certains auront disparu avant de rencontrer leur semblable ! Le vainqueur est le joueur ayant remporté le plus grand nombre de cartes.



Fame us À partir de 9 ans, 4 à 8 joueurs

Play me I'm Fame Us !

Trouvez des personnages célèbres répondant à plusieurs critères. Chaque joueur possède en main des cartes « Critère ». Ces critères (un par carte) définissent le personnage « mystère » : Blond, Brun, jeune, vieux, fait de la politique, chante, monte à cheval, ... Le joueur qui ajoute un critère en déposant une carte supplémentaire dans la série est censé penser à un personnage réunissant ces critères. Ou alors il bluffe ! Ce sera au joueur suivant de le déterminer. Le jeu se joue en équipe et l'objectif d'une équipe sera d'avoir le moins de cartes Critère en main à la fin d'une manche. Plus le nombre de critères posés augmente, plus le choix se restreint ! Le bluff est bien entendu permis mais attention, en début de jeu, vous recevrez une carte vous indiquant à quelle équipe vous appartenez mais cette carte restera secrète jusqu'à la fin de la partie. Un jeu qui va réveiller vos neurones !



Sumoku À partir de 8 ans, 1 à 8 joueurs

Compter à en perdre la tête.

Sumoku est un jeu mathématique dans lequel les joueurs construisent ensemble une grande grille de chiffres. Au début de la partie, chaque joueur pioche 8 jetons numérotés, puis on lance le dé. Le résultat indique le chiffre clef (3, 4 ou 5). Votre mission, si vous l'acceptez, est d'additionner les chiffres de vos jetons de manière à former une combinaison égale à un multiple du chiffre clef. Ensuite, vous placez votre combinaison de jetons dans la grille commune avant de compter vos points.

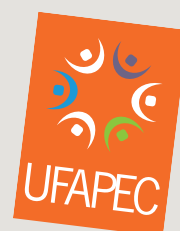


Géraldine Volders

Concours : GAGNEZ L'UN DES JEUX CI-DESSUS

Vous êtes invités à enrichir notre répertoire d'activités d'associations de parents en envoyant une description de l'activité la plus originale organisée par votre AP (pour plus de détails, voir www.ufapec.be « concours jeux ») à julie.feron@ufapec.be ou au 010/42.00.50.

Les 4 activités les plus originales seront récompensées par l'envoi d'un des jeux de société présentés ci-dessus. Ce concours est exclusivement réservé à nos affiliés payants.



18^e salon éducation

Tous les outils
et tout l'équipement
pour tous les métiers
de l'éducation

EDUC

19 - 23 octobre 2011

10h-18h mercredi & w-e
9h30-18h jeudi & vendredi
accès dès 9h en semaine
au Salon du Livre de Jeunesse

NAMUR EXPO

Thèmes des conférences

- L'estime de soi (chez l'enfant, chez l'adulte)
- La coopération entre enfants / entre professionnels
- L'enseignement spécialisé / Projets d'intégration
- Pratiquer la mixité sociale
- (Ap)prendre la parole
- Le numérique : un bouleversement pédagogique ?

Simultanément...

L'entrée au 18^e Salon Éducation vous donne
librement accès au 13^e Salon du Livre de Jeunesse

13^e Salon du Livre
de Jeunesse



Namur Expo
19 → 23 oct. 2011
www.livrejeunesse.be

PROGRAMME & PRÉ-INSCRIPTIONS WWW.SALONEDUCATION.BE